

Monsieur,
Madame,

Conformément à l'article L 1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 20 mars 2008 à 20 heures à la Maison Communale. L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR /

Première - deuxième - troisième convocation.

SEANCE PUBLIQUE

CONSEIL

- (1) Interpellation du Conseil par un citoyen
- (2) Modification du Règlement de travail: intégration de la notion de pénalité.
- (3) Approbation du Règlement organique du SRI - mise à jour
- (4) Approbation de la convention avec la Maison de l'Emploi
- (5) Marché de fournitures et de travaux relatifs à l'aménagement d'une plaine de jeux à Werbeucommune: approbation des conditions et du mode de passation du marché,
- (6) Marché de travaux concernant l'aménagement du chemin d'accès au SRI et du parking communal: approbation des conditions et du mode de passation du marché.
- (7) Enduissage 2008 : approbation du cahier des charges et du mode de passation du marché public
- (8) Acquisition de véhicule(s) (d'occasion) pour le service travaux: approbation du cahier des charges, du mode de passation du marché et de la délégation au Collège pour l'organisation des consultations

HUIS-CLOS

CONSEIL

- (1) Enseignement: ratifications de délibérations du Collège
- (2) Renouvellement de l'engagement à titre effectif de 9 pompiers

Hamoir, le 12 mars 2008

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal f.f.,
Ph. GROSJEAN;

Le Bourgmestre,
P. LECERF.